

FILIÈRE "RESSOURCES MARINES" EN CASAMANCE

par

A. SAMBA (1) et A. FONTANA (2)

(1) Chercheur au Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (ISRA), BP 2241, Dakar, Sénégal.

(2) Chercheur de l'ORSTOM en poste au Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (ISRA), BP 2241, Dakar, Sénégal.

R E S U M E

La pêche artisanale maritime en Casamance s'est développée ces dernières années avec les techniques de pêche introduites par les pêcheurs migrants originaires du Nord du pays. Ce document analyse les captures réalisées par les filets maillants (principal engin exploitant les ressources) ainsi que la valeur de la production : le revenu brut élevé du pêcheur permet d'expliquer la régularité des campagnes de pêche et la volonté des autochtones à pratiquer la pêche en mer.

A B S T R A C T

These last years, development of artisanal fishery in Casamance is due to introduction of some fishing techniques by migrant fishermen from Northern Senegal. This document is an analysis of catches made by gill-nets (main fishing gear used) and value of this production : the high fisherman gross revenue in Casamance is the reason for fishing campaigns regularity and for the natives' will to developp sea fisheries.

I N T R O D U C T I O N

Bien qu'il soit délicat de séparer géographiquement au niveau de l'estuaire de la Casamance, les ressources strictement marines de celles qui vivent à l'interface des deux milieux, nous avons considéré comme ressources marines toutes les captures réalisées sur la façade maritime et à l'embouchure de la Casamance.

1 . M I L I E U P E C H E U R S

Exploitée très faiblement et épisodiquement par des pêcheurs saisonniers jusqu'à la fin des années 70, la façade maritime casamançaise est, depuis, l'objet d'une pêcherie de plus en plus importante ; les centres de pêche sont devenus permanents depuis le début des années 80 (fig. 1). Ce développement semble dû à la fois à une volonté politique, par le biais de projets, d'étendre la pêche vers la mer, et à un intérêt personnel évident des pêcheurs migrants de se sédentariser (cf. analyse économique).

Cette pêche reste dominée par 3 ethnies de migrants (Guet-Ndariens, Niominka et Lébou) qui, toutefois, forment des pêcheurs Diola (actuellement 10 %) à la pratique de la pêche en mer (tabl. 1).

Le nombre total des pêcheurs peut être actuellement estimé à 1200 - 1300.

2 . L E S M O Y E N S D E P R O D U C T I O N

La pêche en mer est pratiquée par des pirogues de 12 à 14 mètres, toutes motorisées.

Elle est effectuée uniquement par des engins passifs (filets dormants de fond et filets maillants dérivants de fond). Plusieurs raisons peuvent expliquer cela :

Tout d'abord, la frange côtière est relativement peu peuplée. Or, l'utilisation d'engins comme les sennes tournantes ou les sennes de plage exige une main-d'oeuvre importante. De plus, les quantités importantes de poissons qui seraient capturées par ces engins seraient difficilement commercialisées en raison d'un manque de piste pour écouler le produits et d'un marché local limité. Ainsi, une expérience de mise en exploitation d'une senne tournante à Kafountine s'est soldée par un échec.

Pour la pêche à la ligne, la nature même des ethnies dominantes qui sont spécialisées dans la pêche au filet dormant explique en partie que ce type de pêche ne se soit pas développé. On peut également avancer certains problèmes potentiels qui se poseraient pour la fourniture de l'appât et un problème d'éloignement des fonds rocheux situés devant la Casamance à 60 km de la côte.

Enfin , la dernière raison est que la pêche, telle qu'elle est pratiquée au filet dormant, reste une activité très lucrative et on peut alors comprendre les pêcheurs de ne pas vouloir développer tout au moins pour l'instant d'autres types d'exploitation.

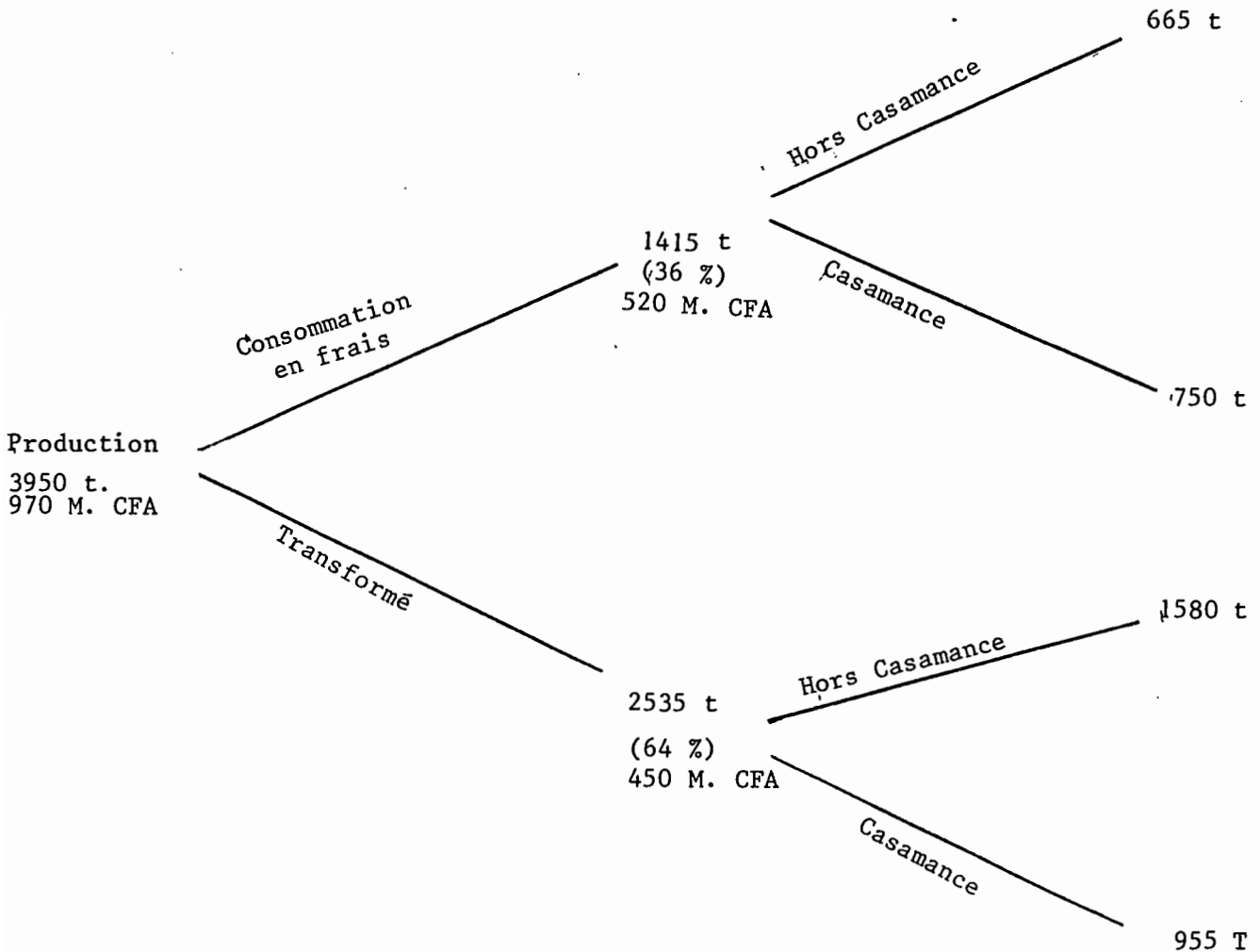
3 . L E S C A P T U R E S

L'essentiel des captures est représenté par :

| | |
|---------------------------------|------------------|
| - Les machoiron | : 1400 t. - 35 % |
| - Les capitaines (otolithes) | : 1000 t. - 25 % |
| - Les requins | : 700 t. - 18 % |
| - Les soles | : 520 t. - 13 % |
| - Les brochets | : 250 t. - 7 % |
| - Les langoustes | : 80 t. - 2 % |

3950 t. pour une valeur totale de 920 M. CFA.

4 . D E V E N I R D E L A P R O D U C T I O N



Les espèces transformées sont surtout les machoïrons (à 85 %), les capitaines (à 60 %), les requins (100 %).

Les soles, brochets et langoustes sont destinés au marché du frais, notamment à travers les complexes hôteliers de la région.

Les exportations (frais et transformé) hors Casamance représentent 57 % des captures totales pour une valeur à la production de 590 millions CFA (contre 382 millions CFA pour la production consommée en Casamance).

5 . R E V E N U D E S P E C H E U R S

Connaissant la valeur des débarquements et le nombre des pêcheurs, nous avons estimé le chiffre d'affaires du pêcheur exerçant en mer ou son revenu brut (compte non tenu des consommations intermédiaires).

Ce revenu brut moyen mensuel serait de l'ordre de 117.000 F. CFA : il serait environ le double de celui du pêcheur au filet dormant resté à Saint-Louis.

C O N C L U S I O N

Il est évident que compte tenu des nouvelles conditions écologiques qui règnent en Casamance, le développement de la pêche dans cette région ne pourra se faire que vers la mer. Des actions, soit individuelles (installation de pêcheurs autochtones sur la façade maritime), soit dans le cadre de projets de développement (CCCE, FED, PECA...) sont déjà entreprises dans ce sens. Il faudra toutefois veiller à ce que les ressources disponibles soient compatibles avec une forte augmentation de l'effort de pêche. Les données obtenues jusqu'à présent montrent toutefois, pour l'instant, que les rendements restent stables.

Il faudra évidemment que tout le dispositif aval se développe parallèlement (pistes, glace...) de manière à ce que cette production soit valorisée au mieux.

| Centre de pêche | Implantation permanente (P) Saisonnière (S) | N Pirogues | N Pêcheurs | Ethnie dominante | Engin Pêche | Espèces dominantes | Lieux de pêche |
|------------------------|---|------------|------------|------------------|---------------|--|--|
| ABENE | S (Déc. à Mai) | 6 | 24 | Lébou | Filet dormant | Langoustes | Face Abene |
| KAFOUN-TINE | P | 139 | 590 | Guet-Ndar | " | Machoirons Capitaines Requins Soles | Sud Gambie à Saloum |
| SALOULOU | P | 22 | 90 | Niominka | " | Capitaines Brochets Requins | Ile aux seaux à Casamance |
| DIOGUE | P | 25 | 100 | Niominka | " | Brochets Capitaines Machoirons | Embouchure Casamance |
| KARABANE | P | 16 | 70 | " | " | " | " |
| DJEMBE-RING BOUCOTT | P | 20 | 80 | Guet-Ndar | " | Capitaines Requins Raie | Sud embou- chure à Guinée- Bissau |
| CAP SKIRING | S (Déc. à Mai) | 49 | 200 | Lébou | " | Langoustes Soles | Face au Cap |
| BOUDIE - DIETTE | S (Déc. à Mai) | 10 | 40 | Guet-Ndar | " | Capitaines Requins | Face cap Roxo |
| Pte st GEORGES | P | 9 | 36 | Niominka | " | Capitaines Brochets | face embouchure |

Tabl.1.- Caractéristiques des principaux centres de pêche exploitant les ressources marines.

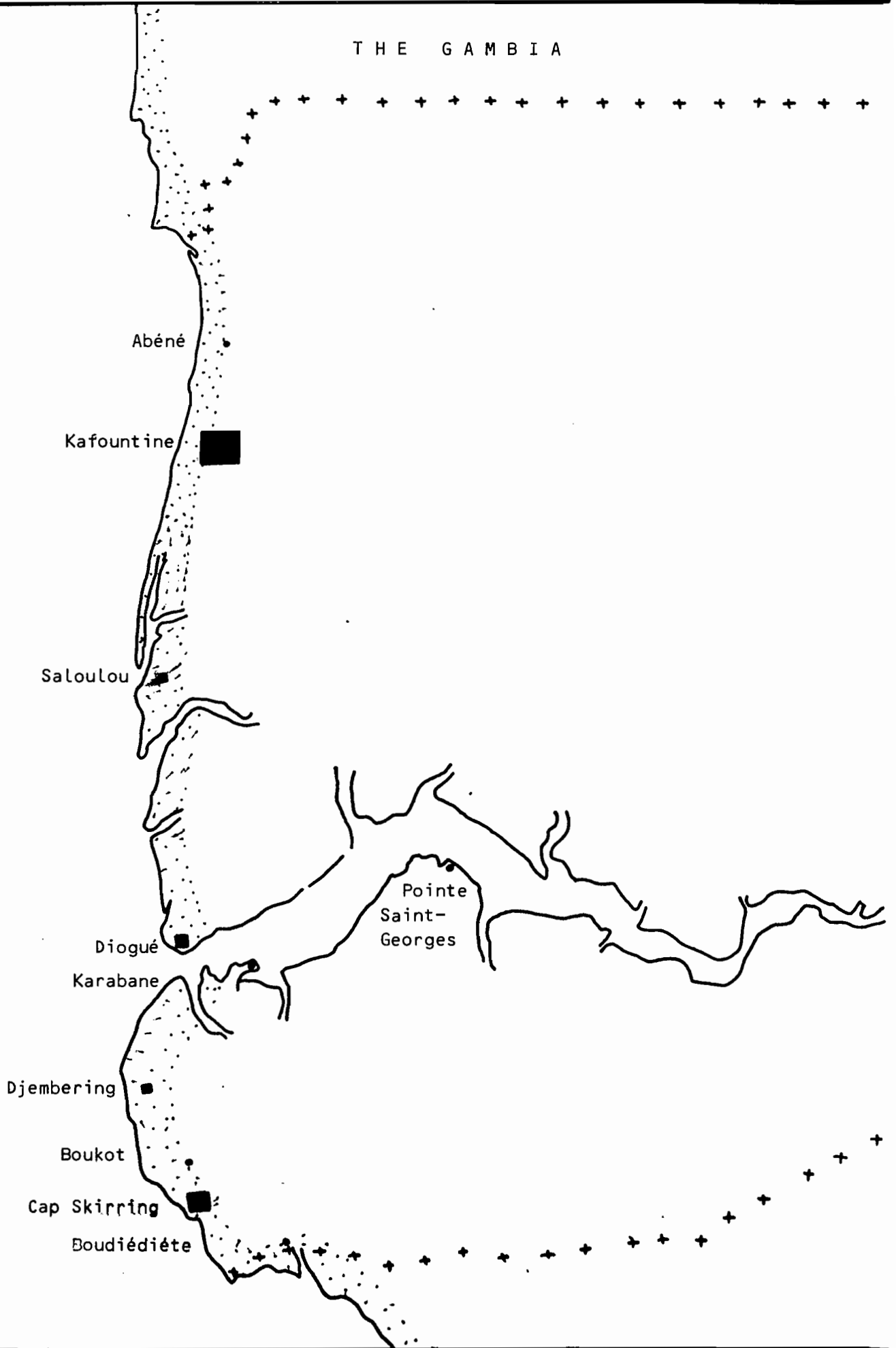


FIG. 1 - Localisation des principaux centres de pêche pêche artisanale maritime.

Samba A., Fontana André (1986)

Filière "ressources marines" en Casamance

In : Le Reste Louis (ed.), Fontana André (ed.), Samba A. (ed.)
L'estuaire de la Casamance : environnement, pêche, socio-
économie

Dakar : ISRA/CRODT, 269-275

Séminaire ISRA sur la Pêche Artisanale en Casamance,
Ziguinchor (SEN), 1986/06/19-24